

« Fusion-absorption » : quel changement pour l'organisation ?

2307

NOUVEAU



Retourner au
module de
recherche

Les administrateurs, cadres dirigeants du secteur social et médico-social doivent s'organiser pour faire face à de nouveaux enjeux et envisager de nouvelles formes de coopération, voire de rapprochement. Ces « fusion-crédation, absorption ou apport partiel d'actifs » dans le secteur ESMS impliquent chaque organisation, chaque acteur dans un processus long et complexe. De plus, ces démarches de rapprochement, volontaires ou contraintes ne sont pas sans risque, qu'ils soient juridiques, financiers ou managériaux.

Ainsi, pour identifier les conditions de réussite, un accompagnement par la formation et le conseil permet d'aborder la multitude de questions que se posent les acteurs confrontés à ces rapprochements entre associations, fondations ou établissements. Comment articuler le projet au regard des politiques sociales ? Comment situer les organisations en lien avec les autorités de tarifications ? Comment impliquer les parties prenantes dans un souci d'équité ? Comment parvenir à signer un accord servant à la fois la qualité de services, d'accompagnement des personnes concernées, mais aussi les identités associatives et les cultures professionnelles ? Comment accompagner les changements organisationnels ? Quels impacts pour les professionnels dans leurs pratiques, leur carrière ? Quelle implication des instances représentatives ? Quels effets au niveau des divers partenariats ?...

En s'inspirant des expériences issues d'autres secteurs et en analysant les échecs passés, il est possible d'identifier les enjeux et les risques.

Rappeler la raison d'être du projet, déterminer les opportunités, communiquer sur les différentes étapes, autant d'actions qui participeront à trouver les bases d'un accord satisfaisant pour piloter la nouvelle organisation de façon convergente.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

- Déterminer les contours et objectifs de la fusion
- Définir les conditions financières, organisationnelles et humaines de départ
- Identifier les forces et résistances au projet
- Etre en capacité d'établir un diagnostic
- Elaborer un plan d'action
- Etre en capacité d'équilibrer les enjeux financiers, humains et politiques
- Maitriser la communication avec les instances : IRP, CVS, ATC...

Les + de la formation

Cette formation peut être appuyée d'une mission conseil à définir après la première ou seconde journée pour soutenir le processus de réflexion et d'action des participants au sein de leur association ou organisation. Ce module peut être réalisé en formation Intra.

PROFIL STAGIAIRE

Administrateurs, directeur général, directeurs de pôle, de plateformes, d'établissements

PROGRAMME

1re journée : travaux théoriques

- La définition et le cadre juridique de la fusion-crédation, fusion-absorption
- Les conditions économiques, financières et humaines de ces rapprochements
- Les éléments pour orienter la stratégie du projet
- La méthodologie du diagnostic
- L'élaboration et rédaction d'un accord
- La mise en œuvre de l'accord
- Les indicateurs pour anticiper les risques et l'accompagnement des acteurs

2e journée : travaux pratiques

Un accompagnement en groupe sera proposé aux participants sur la base des projets en cours et à venir dans l'organisation de chacun.

Une approche de conseil plus ciblée et personnalisée peut aussi être proposée sur cette seconde journée ou à la suite afin de favoriser la qualité des apports et dans le but de respecter la confidentialité nécessaire à ce type de projet.

CONTACTS

Inscription Formations Perfectionnement,
Séminaires et Formations supérieures

inscription@andesi.asso.fr

Pour réaliser cette formation dans votre établissement :

Lydie AUGUSTIN

Assistante de formation Andesi sur sites

l.augustin@andesi.asso.fr



S'INSCRIRE

Comment
financer votre
formation

Demander un
devis

COÛT

640 euros
Intra : nous consulter (= inscription@andesi.asso.fr)

DURÉE

2 jours
14 heures

DATE(S)

Nous consulter

INTERVENANT.E.S

Denis Malherbe

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentiel Distanciel Hybride

Apports théoriques

Exemples de différents cas de procédures

Participation active

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque stagiaire. Il vise à identifier ses attentes de formation et ses connaissances du sujet.

En complément d'un échange intervenant-stagiaire à l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction sera adressé à chacun.

A six mois, le stagiaire est sollicité pour évaluer l'impact de la formation sur ses pratiques.

VALIDATION/CERTIFICATION

Une attestation de formation est délivrée en fin de formation par l'Andesi.

LIEU DE FORMATION

En Inter - à l'Andesi

Dans votre établissement

ACCESSIBILITÉ

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

Contact référent handicap

Isabelle CARIAT

Tél. : 01 46 71 71 71

Courriel : i.cariat@andesi.asso.fr

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription jusqu'à la veille de l'ouverture de la formation.



01 46 71 71 71

info@andesi.com